



EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 2 DECEMBRE 2021

Nombre de Conseillers :

En exercice : 77

Présents : 52

Votants : 70 (dont 18 procurations)

N°30

OBJET :

**AIDES A
L'IMMOBILIER
D'ENTREPRISES**

**ATTRIBUTION DE
SUBVENTION**

**SAS MBM
MANUFACTURE
BOURBONNAISE DE
MAROQUINERIE
BELLERIVE/ALLIER**

Rendue exécutoire :

Transmise en Sous-Préfecture
le : 13 DEC. 2021

Publiée ou notifiée
le : 13 DEC. 2021

Le Conseil Communautaire de Vichy Communauté – Communauté d'Agglomération, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, en session, sous la présidence de **Monsieur Frédéric AGUILERA, Président.**

Présents :

M. Frédéric AGUILERA, Président.

Mmes et MM. Elisabeth CUISSET, Jean-Sébastien LALOY, Caroline BARDOT, François SENNEPIN, Nicole COULANGE, Michel MARIEN, Nathalie CHAMOIX-BOUILLON, Jean-Marc GERMANANGUE, Maryline MORGAND, Bernard AGUIAR (jusqu'à la délibération n°53), Charlotte BENOIT (jusqu'à la délibération n°53), Jean-Claude BRAT, Vice-Présidents.

Mmes et MM. Romain LOPEZ, Jacques TERRACOL, Michel LAURENT, Elisabeth BARGE, Alain VENUAT, Ariane MILET, Patrick SEROR, Olivier ROYER, Franck GONZALES, Hadrien FAYET, Annie CORNE, Annie DAUPHIN, François HUGUET, Jean-Louis LONG, Benjamin BAFOIL, Marie-José MORIER, Pascal DEVOS, Séverine THOMAS-MOLLON, Jean-Dominique BARRAUD, Jean-Pierre RAYMOND, Romain DEJEAN, Christophe DUMONT, Jean-Michel MEUNIER (à partir de la délibération 3B/), Alexis MAYET, Sylvain BRUNO, Laure GUERRY, Christine BOUARD, Yves-Jean BIGNON, Jean-Philippe SALAT (à partir de la délibération 3B/), Evelyne VOITELLIER (à partir de la délibération 3B/), Jean ALMAZAN, Pauline TIROT, Corinne IBARRA, Alexis BOUTRY, Linda PELISSIER, Claude MALHURET, Bernard KAJDAN, Isabelle RECHARD, Conseillers Communautaires.

formant la majorité des membres en exercice.

Absents avant donné procuration :

Mmes et MM. Joseph KUCHNA à Laure GUERRY, Michèle CHARASSE à Jean-Dominique BARRAUD, Vice-Présidents.

Mmes et MM. Christine MAGNAUD à Romain DEJEAN, Philippe COLAS à Jean-Claude BRAT, Bertrand BAYLAUCQ à Jean-Sébastien LALOY, Marie CHATELAIS à Annie CORNE, Jean-François CHAUFFRIAS à Jean-Pierre RAYMOND, Jean-Marc BOUREL à Jacques TERRACOL, Sandrine MORIER-MIZOULE à Jean-Claude BRAT, Jacques BLETTERY à Nicole COULANGE, Pierre BONNET à Maryline MORGAND, Anne-Sophie RAVACHE à Bernard KAJDAN, Valérie LASSALLE à Yves-Jean BIGNON, Patrick BLETHON à Corinne IBARRA, Henri SARRE à Charlotte BENOIT (jusqu'à la délibération n°53), Christiane LEPRAT à Jean ALMAZAN, Sylvie DUBREUIL à Linda PELISSIER, Charlotte BENOIT à Claude MALHURET (à partir de la délibération n°54).

Absents représentés par leur suppléant :

MM. Thierry WIRTH par Patrick JANOWIEZ, François SZYPULA par Dominique SIGAUD.

Absents excusés :

Mmes et MM. Monique GIRAUD, Françoise DUBESSAY, Amélie PACAUD, Thierry LAPLACE, Alexandre GIRAUD, Véronique TRIBOULET, Jean-Pierre SIGAUD.

Secrétaire : M. Benjamin BAFOIL.

Monsieur le Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L1511-3,

Vu la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation des territoires de la République,

Vu la circulaire du 14 septembre 2015 relative à l'application du règlement 1407/2013 de la Commission Européenne du 18 décembre 2013 relatif aux aides de minimis,

Vu la délibération du 5 décembre 2019 relative à la délégation partielle de l'octroi des aides à l'immobilier (AIE) au Conseil Départemental de l'Allier,

Considérant la demande de la SAS MANUFACTURE BOURBONNAISE DE MAROQUINERIE (MBM), relative à la réalisation d'un programme d'investissement consistant en la création d'un nouveau site de production sur la commune de Bellerive-sur-Allier estimé à 5 565 864 € HT, dont immobilier pour un montant de 4 866 864 € HT, situé 8 rue Adrien Cavy à Bellerive-sur-Allier et la création d'au moins 100 emplois sur 3 ans,

Considérant la décision de la commission permanente du Conseil Départemental de l'Allier du 15 novembre 2021 prévoyant d'attribuer une subvention à l'immobilier d'un montant de 180 000 € auprès de la SAS MANUFACTURE BOURBONNAISE DE MAROQUINERIE (MBM),

Considérant la nature du projet économique, et conformément à la convention de délégation entre le Département et la Communauté d'agglomération en date du 5 décembre 2019,

Propose au Conseil Communautaire :

- d'octroyer une subvention à la SAS MANUFACTURE BOURBONNAISE DE MAROQUINERIE (MBM), à hauteur de 20 % (plafonnée à 20 000 €) du montant de l'aide versée par le Département, soit 20 000 €,
- d'autoriser M. le Président à signer la convention tripartite fixant les obligations du maître d'ouvrage et du bénéficiaire ainsi que les modalités de versement ci-annexée.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide :

- D'attribuer une subvention de 20 000 € à la SAS MANUFACTURE BOURBONNAISE DE MAROQUINERIE (MBM),
- De donner délégation au Président pour signer tous les documents se rapportant à ce dossier et notamment la convention attributive de subvention ci-annexée,
- Charge M. le Président et M. le directeur général des Services de l'exécution et de la publication de ces décisions.

.....
Fait et délibéré, à l'unanimité, en l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, le 2 décembre 2021.

Les Conseillers Communautaires présents ont signé au registre.

Le Président,

Frédéric AGUILERA

Signé électroniquement par
Frédéric AGUILERA



A Vichy, le
09/12/2021

Accusé de réception d'un acte en préfecture

DELIBERATION N°30 DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 2 DECEMBRE

Objet de l'acte : 2021 AIDES A L'IMMOBILIER D'ENTREPRISES - ATTRIBUTION DE
SUBVENTION - SAS MBM MANUFACTURE BOURBONNAISE DE
MAROQUINERIE - BELLERIVE/ALLIER

.....
Date de décision: 02/12/2021

Date de réception de l'accusé 13/12/2021

de réception :

.....
Numéro de l'acte : 02DEC2021_30

Identifiant unique de l'acte : 003-200071363-20211202-02DEC2021_30-DE

.....
Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 7 .4

Finances locales

Interventions économiques

Date de la version de la 29/08/2019

classification :

.....
Nom du fichier : 30.pdf (99_DE-003-200071363-20211202-02DEC2021_30-DE-1-
1_1.pdf)

Annexe : 30annexeConvention Dépt-MBM-SCI- Vichy Communauté.pdf (99_DE-
003-200071363-20211202-02DEC2021_30-DE-1-1_2.pdf)

Annexes de la délibération n.30